

Nombre de membres : 34
En exercice : 34
Présents : 28
Pouvoirs : 4
Votants : 32

Abstentions : 0
Exprimés : 32
Pour : 32
Contre : 0

N°2017-124

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
OUEST LIMOUSIN**

L'An deux mille dix-sept,

Le mercredi vingt décembre à vingt heures.

Le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni salle communautaire de Saint-Laurent-sur-Gorre sous la présidence de M. Christophe GEROUARD, président.

Date de la convocation : le treize décembre deux mille dix-sept.

Présents : *Guy Baudrier, Alain Blond, Véronique Bindé, Paul Brachet, Jean-Louis Clermont-Barrière, Albert Delhoume, Daniel Desbordes, Eric Dombroy, Magdaleina Fredon, Louis Furlaud, Paola Gaboriau, Dominique Germond, Sylvie Germond, Christophe Gérourard, Patrick Gibaud, Bruno Grancoing, Alain Perche, Jean-Pierre Pataud, Pascal Raffier, Guy Ratinaud, Jean-Pierre Romain, Richard Simonneau, Maryse Thomas, Agnès Varachaud, Christian Vignerie, Joël Vilard.*

Suppléants présents : *Stéphane Malivert, Christine Moliner.*

Absents : *Daniel Escure, Luc Gabette, Cécile Guillaudeux, Jean Maynard, Françoise Piquet, Nathalie Marchadier, Jean Maynard, Marie-Laurence Morange, Raoul Rechinac.*

Pouvoirs : *Françoise Piquet à Guy Baudrier, Nathalie Marchadier à Joël Vilard, Jean Maynard à Christian Vignerie, Marie-Laurence Morange à Alain Blond.*

Secrétaire de séance : *Dominique Germond*

Objet

Décision budgétaire Modificative n°3/2017 – Budget annexe « Ordures Ménagères »

Monsieur le Président indique aux membres du Conseil Communautaire que les crédits prévus à certains chapitres du budget annexe « Ordures Ménagères » étant insuffisants, il est nécessaire d'effectuer les ouvertures et virements de crédits ci-après :

Dépenses de fonctionnement		
Article	Libellé	Montant
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	+ 800.00 €
6541	Créances admises en non valeur	+ 17 400.00 €
Total dépenses de fonctionnement		<u>18 200.00 €</u>

Recettes de fonctionnement		
Article	Libellé	Montant
706	Prestations de services REOM	+ 17 400,00 €
6419	Remboursement sur rémunération du personnel	+ 800.00 €
Total recettes de fonctionnement		<u>18 200.00 €</u>

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Communautaire, approuvent les virements et ouvertures de crédits ci-dessus.

Fait et délibéré le jour, mois, lieu et an que dessus.

Certifié exécutoire

Le

Le Président

Le Président,

**REÇU A LA SOUS-PREFECTURE
DE ROCHECHOUART**

LE 27 DEC. 2017

